

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 38 (1946)
Heft: 11-12

Artikel: La situation sociale et l'activité des syndicats en Finlande
Autor: Michaelis, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation sociale et l'activité des syndicats en Finlande

Par *Alfred Michaelis*, Göteborg

L'écrivain Runeberg disait jadis de la Finlande, qui était alors une nation fort arriérée, que c'était « une terre ingrate pour qui-conque veut s'enrichir ». Certes, ces paroles ne correspondent plus à la réalité depuis que la technique moderne a su tirer parti des richesses considérables de la Finlande, de ses immenses forêts, de ses cours d'eau dispensateurs d'énergie, comme aussi du zèle et de l'endurance exceptionnelle de son peuple. Cependant, la population finlandaise se trouve actuellement dans une situation beaucoup plus précaire que les peuples nordiques voisins; elle joue le rôle sinon de paria, du moins d'un parent dans la gêne et qui a besoin d'aide. « Un pays riche — et un peuple pauvre », a pu dire récemment Max Sergelius, un Suédois finlandais. Si la Suède est dans une situation beaucoup plus favorable que la Finlande, la raison en est que ses richesses naturelles sont plus grandes, que sa position géographique est plus favorable au point de vue commercial, que son industrie est plus développée et aussi et surtout parce qu'elle n'a pas connu, comme la Finlande, trois guerres dans l'espace d'une génération et qu'elle vit en paix depuis cent quarante ans.

Parmi les pays nordiques, c'est la classe travailleuse finlandaise qui a eu, entre les deux guerres mondiales, le standard de vie le plus bas. Les salaires étant modiques, l'industrie finlandaise d'exportation avait alors été en mesure d'abaisser ses prix à un tel point qu'elle était devenue une dangereuse concurrente pour les autres pays scandinaves. Mais maintenant, la Finlande ne joue plus aucun rôle sur le marché mondial. Elle déploie des efforts accrus pour parvenir à payer les réparations qui lui ont été imposées en tant que pays vaincu. Son industrie travaille comme jamais auparavant, pas même durant la guerre, pour assurer les livraisons auxquelles elle est tenue. Parallèlement, les salaires ont été sensiblement améliorés depuis le rétablissement de la paix, cela grâce à l'activité sans cesse croissante des syndicats, à telle enseigne que certains travailleurs gagnent maintenant cinq fois plus qu'auparavant. Mais il faut évidemment tenir compte du fait que les marchandises d'importance vitale ont considérablement renchéri. D'autre part, bien que son salaire réel se soit relativement amélioré, l'ouvrier finlandais n'en profite guère, la pénurie de marchandises étant particulièrement aiguë.

Le Bureau des recherches sociales d'Helsinki a récemment publié une statistique établie par la Fédération des employeurs et

relative aux salaires des ouvriers d'industrie au cours de 1945. Cette statistique se rapporte aux salaires horaires moyens de quelque 80 000 ouvriers et ouvrières appartenant aux différentes branches industrielles. Elle permet de se rendre compte que le salaire à l'heure des ouvriers a évolué comme il suit depuis le 4^e trimestre de 1944:

1944	(Indice 1939 = 100)
4 ^e trimestre	238
1945	
1 ^{er} trimestre	258
3 ^e »	496
4 ^e »	505

Ainsi donc, le salaire à l'heure des ouvriers d'industrie a vraiment quintuplé dans l'espace d'une année. Bien que cette augmentation ne soit pas la même dans toutes les branches industrielles, on peut toutefois affirmer que la majoration minimum a été de 1 à 4.

Pour les ouvrières d'industrie, l'augmentation des salaires horaires est encore plus marquée, ainsi que le montrent les chiffres ci-après:

1944	Indice
4 ^e trimestre	253
1945	
1 ^{er} trimestre	268
3 ^e »	626
4 ^e »	635

C'est dans l'industrie de la porcelaine qu'on paye les salaires horaires les plus élevés, à savoir 52,50 marks pour les ouvriers et 39,18 marks pour les ouvrières*. Viennent ensuite les ateliers de constructions mécaniques, où le salaire moyen est de 46,27 marks pour les hommes. Les taux sont à peu près identiques dans l'industrie des métaux et dans la verrerie. Les salaires les plus bas payés dans l'industrie sont ceux que touchent les ouvrières du textile (de 27 à 30 marks) et les femmes travaillant dans l'industrie du bois et du papier (de 23 à 28 marks).

La statistique ne portant que sur ces catégories d'ouvriers industriels, elle ne nous apprend rien au sujet des autres branches telles que le commerce, l'agriculture et la sylviculture, où la main-d'œuvre est particulièrement mal payée. Mais comme on enregistre une activité syndicale particulièrement forte dans ces branches, où

* Le mark finlandais vaut à peu près 3 centimes suisses. Mais c'est là une simple indication, car il n'est pas possible, en l'absence de comparaisons internationales exactes, de se faire une idée des différences existant entre le pouvoir d'achat de la monnaie dans les divers pays.

le degré d'organisation était très faible jusqu'à une époque encore récente, on peut admettre que la situation s'est sensiblement améliorée là aussi.

Au cours de l'an dernier, le mouvement syndical finlandais est devenu un facteur d'une puissance insoupçonnée. A fin 1943, il ne comptait que 86 000 adhérents, groupés en 22 fédérations affiliées à la centrale nationale (F. F. C.). Or, dans l'intervalle, le nombre des membres, répartis désormais en 32 fédérations, a triplé et il est probable qu'il atteindra bientôt 300 000 si ce n'est déjà fait.

Tout d'abord, la Fédération des ouvriers sur métaux, laquelle a pu améliorer sensiblement sa position en raison de l'importance que la métallurgie a revêtue pendant la guerre, a vu augmenter très rapidement le nombre de ses adhérents: de 18 500 à la fin de la guerre, il avait atteint 53 000 au début de cette année. De son côté, la Fédération des ouvriers des transports a pris un essor encore plus remarquable, ses effectifs passant, durant la même période, de 1500 à 19 000. Les dix fédérations nouvellement affiliées à la centrale nationale sont soit de petites organisations de fonctionnaires et d'employés, soit des groupements de faible importance, mais qui sont appelées à se développer rapidement. Il sied de mentionner en particulier la Fédération des ouvriers agricoles, organisation fondée en 1945 et qui groupe aussi bien les ouvriers qualifiés que ceux qui sont occupés « à des travaux grossiers »; elle compte actuellement 17 000 adhérents, ce qui est fort peu lorsqu'on considère que l'agriculture finlandaise occupe environ 260 000 personnes salariées.

Ce ne sont toutefois pas les effectifs en soi qui sont remarquables, mais bien les changements intervenus aux points de vue social et professionnel dans la structure de la F. F. C. En effet, les personnes exerçant un travail intellectuel et qui s'étaient tenues pendant longtemps à l'écart des syndicats ouvriers ou qui étaient tout au plus affiliées à des organisations professionnelles spéciales, reconnaissent désormais l'autorité de l'organisation centrale des salariés à laquelle elles ont adhéré. Il s'agit notamment, en l'occurrence, des fédérations groupant les instituteurs, les fonctionnaires des douanes, les musiciens, etc. Mentionnons à titre de curiosité la Fédération des scaphandriers, qui compte 130 membres. De même, la Fédération des agents de police s'est affiliée à la F. F. C. Ce fait est d'autant plus intéressant à noter qu'il a existé de tout temps un antagonisme entre le mouvement ouvrier et les gardiens de l'ordre, antagonisme qui remonte à l'époque où l'Etat bourgeois voyait d'un mauvais œil les efforts déployés par les ouvriers pour s'organiser, faisant intervenir plus d'une fois la police contre eux.

Les changements survenus dans la structure sociale des syndicats joueront sans aucun doute un grand rôle dans l'évolution ultérieure du mouvement ouvrier. En effet, les fédérations syndicales groupent maintenant environ le tiers de tous les salariés.

De plus, les efforts visant à syndiquer les ouvriers agricoles — dont l'écrasante majorité n'est pas encore organisée, ainsi que nous l'avons vu — et l'affiliation d'un nombre toujours plus grand d'organisations groupant des travailleurs intellectuels ont toutes les chances de faire de la F. F. C., avec le temps, un organisme puissant et respecté. L'article intitulé « La démocratie industrielle au Danemark, en Suède et en Finlande » donne de plus amples renseignements sur les comités de production et sur l'organisation économique dans les pays scandinaves.

La sécurité sociale en Islande

Par *Alfred Michaelis*, Göteborg

Le 26 avril dernier, le Parlement islandais a accepté un vaste projet d'assurance et de prévoyance sociales destiné à procurer la sécurité sociale à tous les habitants du pays. Grâce à un système d'assurances très développé, chaque citoyen sera protégé contre les vicissitudes de l'existence. Il est en outre prévu de pratiquer une politique efficace en matière de création de possibilités de travail, de garantir à chacun le droit au travail et de prendre, dans le domaine de l'hygiène publique, toutes mesures propres à préserver la santé des travailleurs. En cas d'invalidité, chaque citoyen aura droit aux prestations de l'assurance d'Etat.

La Caisse nationale d'assurances aura à sa tête un directeur nommé par le ministre des affaires sociales et un conseil d'administration, composé de cinq membres élus par le Parlement. Dans les questions médicales et dans l'élaboration des prescriptions relatives à la santé publique, ce conseil d'administration sera assisté par une commission spéciale composée de trois experts, dont l'un est le chef du Service de l'hygiène publique. Les litiges en matière d'assurance seront réglés par le Tribunal des assurances, dont les arrêts pourront toutefois faire l'objet de recours. Le ministre des affaires sociales désignera le président et le vice-président du conseil d'administration nommé par le Parlement. L'organisation des employeurs et l'Union syndicale auront chacune un délégué au sein du conseil. Le pays sera subdivisé en plusieurs arrondissements dont chacun aura à sa tête une commission composée de cinq personnes désignées par les assemblées communales.

Rente de vieillesse: Chaque citoyen islandais habitant le pays et âgé de 67 ans révolus aura droit, dès le 1^{er} janvier 1947, à une rente de vieillesse de 1920 couronnes (rente de base); pour un couple dont chacun des conjoints a plus de 67 ans, la rente de vieil-